

Heurs et malheurs d'un collectionneur de faux

Dans les milieux philatéliques, le collectionneur de timbres faux - passe pour un farfrelu ou tout au moins, pour une espèce d'original. Les organisateurs de manifestations philatéliques s'efforcent d'ailleurs d'ignorer son existence. Je ne pense pas qu'actuellement dans quelque exposition que ce soit, on ferait place à une étude un peu étendue sur les falsifications.

Cet ostracisme n'est pas nouveau. En 1925 déjà, Fernand Serrane, un maître en la matière et l'un des plus illustres philatélistes belges, se plaignait d'avoir vu saboter sa participation à l'Exposition de Paris. Il a pu aisément s'en consoler par la suite. : les deux tomes de son ouvrage spécialisé "Le vade-mecum du spécialiste - Expert en timbres-poste d'Europe" et "Hors d'Europe" ont connu un retentissement mondial, et restent de précieux ouvrages de référence, encore fréquemment cités de nos jours, bien que l'auteur soit mort depuis longtemps.

Plusieurs raisons expliquent l'attitude des dirigeants de groupements philatéliques. A tort ou à raison, ils estiment que la présence de timbres faux aux expositions serait une espèce de contre-propagande susceptible de détourner les jeunes - et même les moins jeunes - de la collection classique.

Un autre motif, plus caché, gouverne les organisateurs d'expositions ils se souviennent avec amertume du temps où l'on accordait des médailles aux falsificateurs eux-mêmes.

Fournier, dont vous avez certainement entendu parler, était un imprimeur de Genève spécialisé dans la reproduction de timbres rares. Il vendait ces reproductions sous le nom de "fac similés" et, à l'époque - nous étions à la fin du siècle dernier - on y voyait si peu de mal que Fournier avait été autorisé à exposer ses productions dans de grandes manifestations philatéliques internationales. Mieux, on lui avait attribué, entre 1895 et 1898, huit médailles d'or, quatre Grands Prix et six diplômes d'honneur.

Comme vous le lisez, on était encore (ou déjà) naïf en ce temps-là. On n'était pas loin de considérer que Fournier était un bienfaiteur de l'humanité parce qu'il aidait les philatélistes peu argentés à boucher à peu de frais les cases vides de leurs albums.

Ce ne fut que plus tard qu'on s'aperçut que ces "fac-similés" étaient en réalité des choses fort dangereuses, et que la plupart d'entre eux finissaient par être vendus comme timbres authentiques. D'ailleurs, aujourd'hui encore, ils continuent à faire des dupes.

C'est bien connu : chat échaudé craint l'eau froide. Parce qu'en récompensant Fournier, on avait commis une erreur de jugement, on s'empressa de jeter aux oubliettes tout ce qui de près ou de loin pouvait rappeler ce mauvais souvenir. Dès lors, d'un excès on tomba dans un autre : on ne voulut plus voir de faux dans les expositions, même s'il s'agissait de les dénoncer. Et pourtant, comme Junie, ils n'ont mérité ni cet excès d'honneur, ni cet excès d'indignité.

Troisième raison : certains bons esprits prétendent qu'en signalant trop ouvertement les défauts, permettant de reconnaître les faux, on aide les falsificateurs à améliorer leurs produits et, par conséquent à tromper les collectionneurs. Apparemment vrai, ce raisonnement ne démontre en réalité qu'une ignorance totale de la question. J'y reviendrai.

Roger Vervisch

Extrait de "La revue du timbre" du 15 mai 1976.

Enfin, il faut bien reconnaître que, en regard d'une reconstitution de planche ou même d'une collection thématique, une présentation de timbres faux n'est pas très spectaculaire, les textes explicatifs devant généralement être très importants.

Reste aussi qu'aux yeux des grands connaisseurs que sont les jurés des expositions, les études de faux n'ont guère l'occasion de porter sur une matière très neuve.

Je reviendrai sur toutes ces raisons plus loin, pour en discuter du bien-fondé mais je voudrais auparavant vous expliquer pourquoi je me suis rangé volontairement dans le camp des réprouvés; et pourquoi je m'intéresse à une catégorie que les Anglais appellent les "Cendrillons" de la philatélie.

Deux faits ont déterminé cette vocation insolite.

Le premier est quasi d'ordre professionnel. Je suis journaliste, ce qui m'a permis de combiner un petit peu le travail et le plaisir en assurant, dans l'hebdomadaire qui m'occupe, une chronique philatélique. Or, un jour, un de mes lecteurs, un commerçant, un collectionneur de timbres à ses heures, est venu me trouver pour me montrer un petit carnet d'échange qu'il venait d'acheter. Ce carnet ne contenait que des timbres anciens, très rares, et dans un état de conservation remarquable.

"Regardez cela, me dit-il. J'ai acheté ces timbres pour 5.000 fr à un de mes clients qui avait trouvé ce carnet dans un grenier : un souvenir de la collection de son père. Moi je ne connais rien à ces timbres-là, je ne collectionne que la Belgique, mais j'ai jeté un rapide coup d'oeil dans le catalogue et j'ai vu que la plupart de ces timbres valent très cher. Au total, il y en a bien pour 100.000 fr belges. Mais j'ai des doutes. On m'a dit que je devais me méfier et qu'il existe beaucoup de timbres anciens qui sont faux, surtout parmi ceux des Etats allemands et italiens, bien représentés dans ce carnet. Que dois-je penser ? Me suis-je fait rouler, ou ai-je fait une bonne affaire ? "

A l'époque, il y a dix ou douze ans - j'étais aussi ignorant dans ce domaine que mon lecteur.

Je n'ai pu que lui répondre : "Cher Monsieur, il existe des experts. C'est l'un d'eux que vous devez consulter, car moi je suis incapable de vous tirer d'embarras."

Inutile de vous dire que ce lecteur, qui trouvait excessifs les tarifs des experts, est parti fort déçu. Encore un qui n'aura plus d'illusion au sujet de l'omniscience des journalistes.

Pour ma part, je n'avais pas trop de regrets à manifester : si les timbres étaient vrais, ce commerçant pouvait bien se permettre les frais d'expertise avec le bénéfice qu'il avait réalisé; s'ils étaient faux, il ne recevrait au fond qu'une leçon méritée : il était le trompeur trompé. On n'offre pas 5.000 F pour ce qui vaut au minimum dix fois plus.

Mais, depuis ce jour, restait au fond de moi un petit malaise qui me rongait. Je ne rêlais d'écrire une chronique philatélique et de distribuer des conseils, et voilà que, lorsqu'on me posait une question un peu compliquée, je devais me déclarer forfait. Visible-ment, cela n'allait pas. Tout au moins pour quelqu'un qui se piquait de posséder un rien de conscience professionnelle.

Le fait déterminant a pourtant été provoqué par un de mes très bons amis à qui est arrivé peu de temps après l'entretien que je viens de rapporter une aventure dont rêvent tous les philatélistes.

Un soir il a vu arriver chez lui une de ses cousines portant deux grandes valises de timbres. C'était ce qui restait du fonds de commerce d'un des plus importants marchands de Bruxelles, mari de la dame en question. Veuve depuis quelques années, elle avait conservé, on ne sait trop pourquoi ces deux valises qui avaient échappé à la liquidation du stock du négociant défunt. Elle souhaitait maintenant vendre ces derniers reliquats, chargeant mon ami de s'en occuper.

Celui-ci, homme fort occupé, n'avait pas le temps de faire l'inventaire détaillé des deux valises, d'autant moins que les timbres qu'elles contenaient venaient de toutes les époques et de toutes les parties du monde en un invraisemblable mélange de quelques pièces apparemment intéressantes, de nombreux timbres généralement mal connus et d'une foule de petits timbres insignifiants et d'éclipsés.

Aussi, un soir que je lui avais rendu visite, confiant de notre longue amitié, il me remit un bon lot de timbres anciens, principalement des Etats allemands et italiens, avec mission d'en extraire le bon grain de l'ivraie.

A l'époque, je ne connaissais absolument rien de ces vignettes. Mais, puisqu'il fallait bien remplir mes engagements, je me mis à la tâche et commençai par réunir toute la documentation que je pus trouver.

Ce ne fut pas facile, mais, après quelques mois, j'étais à peu près capable de distinguer le faux de l'authentique, et je pus enfin établir un premier bilan : la plupart des timbres que j'avais emportés étaient soit trop abîmés pour s'y attarder, soit faux. Là sans doute se trouvait la raison pour laquelle ils n'avaient pas été vendus jadis avec le stock : il s'agissait de pièces documentaires, non d'objets de négoce.

Mon ami accepta le verdict avec beaucoup de philosophie et, sans même accepter de vérifier mon travail, me céda le tout à des conditions plus qu'avantageuses, me donnant ainsi à la fois une preuve d'amitié, de désintéressement et de confiance, qui appelle la gratitude.

Roger Vervisch  
Extrait de "La revue du timbre" du 15 mai 1976. (à suivre)

Mais, tous comptes faits, je me demande aujourd'hui si je lui dois de la reconnaissance ou si je dois le traîner aux gémonies. Car, en même temps que ses timbres, il m'a refilé un étrange virus, une incurable maladie : la passion de la petite virgule qui change tout du petit trait superflu qui différencie l'imitation de l'authentique.

Avant, j'étais un philatéliste inconscient, désorganisé et heureux. Je collectionnais la Belgique et la France, je lisais plus ou moins attentivement quelques revues, je bouchais petit à petit les cases vides de mes albums et, parfois, au gré de ma fantaisie, j'achetais une série parfaitement inutile mais jolie. Cela suffisait à mon bonheur.

Aujourd'hui, je suis un homme perdu. Il ne m'est plus possible de voir un timbre sans le passer sous la lampe de Wood, sans le plonger dans de la benzine et sans le soumettre à toutes sortes d'épreuves, plus ou moins barbares. Je ne vois plus que sur telle vignette figure une déesse à l'adorable sourire. Je me demande plutôt si les perles de sa couronne sont bien ovales et au nombre de six et non rondes et réduites à cinq. Je ne lis plus une ou deux revues seulement, mais un tas de bouquins rébarbatifs qui m'apprennent que sur tel timbre figurent des points ronds, mais sur tel autre de petits losanges, que tel défaut de la gravure indique un numéro 6 de la planche 4, mais que tel autre défaut ne se rencontre que sur les faux de Gênes. Adieu tranquillité ! Ce qui n'était qu'un léger passe-temps est devenu une occupation absorbante qui ne me laisse jamais de repos. Et plus je m'efforce de savoir, plus je découvre de nouvelles ignorances. Dès l'instant où l'on ne se limite pas à un groupe restreint d'émissions, étudier les timbres est une tâche sans fin.

Malgré tout, que de joies ! Rechercher les faux, c'est un peu œuvrer comme Sherlock Holmes et chercher, comme lui, la loupe à la main, le petit indice insignifiant qui conduit à la bonne piste et à la découverte du coupable, le coupable n'étant bien entendu que le petit morceau de papier contrefait, car je n'ai pas la prétention de démasquer les contrefacteurs.

Chaque cas est, à sa manière, une énigme. Pour ma part, j'adore résoudre des énigmes. C'est peut-être pourquoi, depuis qu'involontairement, on m'a transmis le virus de la recherche des faux, j'ai trouvé à la philatélie un attrait sans pareil.

Après cette trop longue digression, il paraît temps de revenir à nos moutons, même s'il ne s'agit que de moutons noirs ou de moutons à cinq pattes.

J'ai dit précédemment les raisons pour lesquelles les faux sont rejetés des expositions philatéliques. J'estime, pour ma part, qu'aucune raison n'est pertinente.

On craint un contre-propagande ? Sans doute, préfère-t-on que les débutants soient victimes d'individus sans scrupules qui profitent de leur ignorance pour leur refiler de la marchandise frelatée ? C'est de cette manière, bien plus certainement qu'en les mettant en garde contre les falsifications, qu'on les détournera de la philatélie.

On se souvient des palmes remises jadis à Fournier et on ne veut pas répéter cette erreur ? Mais quelle commune mesure entre un

falsificateur et un philatéliste qui, par ses recherches, veut précisément empêcher les falsificateurs d'opérer ?

Aide-t-on les faussaires en montrant les défauts par où pèchent leur production ? Le penser, je l'ai dit, c'est faire preuve d'une ignorance totale des procédés et des techniques de l'imprimerie. L'imitation absolument parfaite d'un timbre-poste est irréalisable car il est impossible d'obtenir tout à la fois un dessin, une encre, un papier, une dentelure ou un filigrane et un mode d'impression identiques - je ne dis pas semblables - à l'original imité. La meilleure preuve est qu'il est possible de reconnaître l'un de l'autre deux timbres provenant de tirages différents d'une même émission, ou encore un timbre original d'une réimpression officielle, opérations qui s'effectuent pourtant dans les conditions idéales et avec le même matériel.

Quiconque a plus ou moins parcouru un ouvrage décrivant la fabrication des timbres-poste sait que toute retouche d'un défaut de poignon ou de planche, loins d'effacer complètement le défaut, laisse une trace nouvelle. Ainsi donc, si, alerté par les travaux d'un collectionneur, un faussaire tentait de faire disparaître les caractéristiques propres à ses timbres faux, il ne réussirait jamais qu'à créer de nouveaux repères permettant de les identifier.

Enfin, il faut souligner qu'il est quasi impossible, même au faussaire le plus habile et le mieux outillé, d'utiliser les mêmes procédés d'impression que les imprimeries officielles. Alors que celles-ci utilisent indifféremment la gravure, la lithographie, la typographie, l'offset, la photogravure ou des combinaisons de ces procédés, le faussaire est presque toujours obligé de recourir à la photolithographie, seul procédé permettant, sans trop de mal, la copie plus ou moins fidèle d'un document. Or la photolithographie possède une caractéristique bien précise : elle donne au dessin et aux inscriptions un contour flou nettement décelable à la loupe.

S'il s'avisait d'utiliser la gravure ou la typographie - ce qui s'est fait - le faussaire serait obligé de refaire un nouveau coin, ce qui n'est pas un mince travail, pour de toute manière arriver à un résultat différent du modèle. Il est, en effet, absolument impossible de réussir une copie absolument fidèle d'un dessin aussi minutieux que celui d'un timbre. Même le graveur du coin original ne pourrait y parvenir, aucune main n'étant suffisamment précise pour se répéter avec exactitude dans les moindres détails.

L'objection de l'aide fournie aux faussaires est, par conséquent, elle aussi sans valeur.

Reste la présentation, reste la nouveauté. Je l'accorde, un album de timbres faux est souvent composé de plus de textes explicatifs que de timbres. Mais je pense que le recours à des dessins ou à des photographies permet de présenter des pages bien équilibrées.

Quant à la nouveauté de la matière, il est bien évident qu'un spécialiste en falsifications ne peut faire oeuvre très originale : les faux timbres ont déjà souvent été étudiés. En général, pourtant, les auteurs qui ont abordé la question, sont fort incomplets et souvent imprécis. D'autre part, de nouvelles falsifications continuent encore à voir le jour.

Je crois, pour ma part, qu'il reste énormément de choses à faire dans le domaine qui nous occupe, même en ce qui concerne les faux très anciens et déjà souvent décrits.

Enfin, élément non négligeable, les experts mis à part, la grosse majorité des collectionneurs ne connaît quasi rien en la matière et il est avéré que de très nombreuses collections renferment des faux que leurs propriétaires ont acheté en toute confiance en ignorant même que ces faux puissent exister.

Roger Vervisch

Extrait de "La Revue du timbre" du 15 juin 1976 (à suivre)

Il y a donc, à l'égard de l'ensemble des philatélistes, un travail d'information à accomplir, travail qui pourrait être partiellement réalisé par la création d'une section de faux dans les expositions.

C'est aussi l'avis de deux très grands philatélistes, MM Racoviceanu et Comanescu. Dans un article publié en mai 1967 par "L'écho de la timbrologie", ils ont nettement démontré l'utilité des collections de faux et leur importance philatèrique.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi la rédaction de l'Echo a cru indispensable d'ajouter, à la suite de cet article, cette note restrictive : "Depuis que la philatélie existe, les faux ont fait couler beaucoup d'encre. Il n'en demeure pas moins qu'en s'entourant d'un minimum de précautions, les collectionneurs ne risquent plus guère d'en être les victimes. Signalons également qu'en publiant le présent article, nous n'avons d'autre but que de présenter l'opinion de deux éminents collectionneurs roumains".

Autrement dit : "Vu la personnalité des auteurs, nous n'avons vraiment pas pu éviter la publication de leur article, mais ne le prenez pas trop au sérieux. Les faux ? Pft..., ils fournissent des sujets à ceux qui aiment écrire, mais on aurait tort de les craindre....

Venant d'une revue sérieuse, une contre vérité de ce genre est pour le moins étonnante. Pourquoi cette manière de s'excuser d'aborder un sujet qui en vaut bien un autre ? Pourquoi minimiser un danger dont les éditeurs de la revue connaissent mieux que quiconque la réalité ? Ne cherchons pas des explications mystérieuses : c'est le réflexe courant, la tendance générale. On pense qu'il vaut mieux nier le mal. C'est oublier qu'ainsi on joue dans les cartes des mal-fauteurs.

Roger V E R V I S C H